

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
 JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

En an, Saumur. 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
 Six mois, — 10 » — 13 »
 Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 6 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 11 minutes du matin, Poste.
 9 — 02 — — Omnibus.
 1 — 45 — soir, Omnibus.
 4 — 13 — — Express.
 7 — 18 — — Omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
 8 — 41 — — Omnibus-Mixte.
 9 — 50 — — Express.
 11 — 54 — — Omnibus-Mixte.
 5 — 57 — soir, Omnibus.
 10 — 34 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
 Dans les réclames 30 —
 Dans les faits divers 50 —
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAYAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^o, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

Nous trouvons dans la *Gazette de Turin* la note importante qui suit :

« Nous approchons du grand moment. Toutes les forces vives du parti de l'action sont désormais concentrées ; elles vont être prêtes ; à un signal donné, l'édifice pontifical s'écroulera s'affaissant sur le sol comme une vieille et hideuse ruine minée par le temps et condamnée par les hommes, qui depuis trop d'années empêchaient un air plus libre et plus pur de circuler.

« Les jours de Luther et de Calvin sont passés, à la vérité ; ils ne reviendront plus peut-être, mais les évêques de Rome doivent comprendre que la mesure de leurs erreurs est comble, et que l'heure du repentir a sonné. Nous avons à cœur le maintien de la religion fondée par le grand martyr, dont ils paraissent avoir méconnu l'exemple, à en juger par leurs actes ! »

Le mouvement qui se prépare ouvertement d'ailleurs ne satisfait pas complètement le gouvernement français. Suivant l'*Indépendance belge*, l'archevêque de Paris aurait été chargé de traiter les questions suivantes :

« 1^o Si les nations chrétiennes offraient de maintenir les Etats pontificaux dans leurs limites actuelles, le Saint-Siège y donnerait-il les mains, ou tout au moins s'abstiendrait-il de protester ?

« 2^o Comment le Saint-Siège entend-il qu'il soit pourvu d'une manière durable à ses besoins financiers ?

« 3^o En supposant que cette garantie collective de l'Europe fasse respecter les frontières pontificales, par quel moyen le Saint-Siège croit-il pouvoir se défendre au-dedans contre le travail de l'opinion et contre les entreprises possibles de quelques factieux ?

« 4^o Ne serait-il pas expédient de se rapprocher de la France et surtout de l'Italie, par des traités de commerce, des conventions postales, etc. ? »

On écrit de Florence, le 21 juillet :

Dans ma dernière lettre j'ai laissé Garibaldi au sommet de l'Apennin, méditant sur la tombe de ce Ferrucci, qui, à la tête de 1,500 hommes, crut pouvoir disputer Florence à l'armée de Charles-Quint, et retrempant son âme aux souvenirs de cette grande époque.

Depuis ce jour, Garibaldi est disparu. Cette nouvelle a eu pour résultat de mettre sur pied dix régiments que le gouvernement italien envoie surveiller la frontière pontificale.

On annonce en même temps l'apparition de plusieurs bandes de volontaires sur les confins du Napolitain et sur la frontière toscane.

L'attente est grande, car Garibaldi a déclaré solennellement, il y a quelques jours, que « l'insurrection romaine aura lieu, et que ses fils, ses amis et lui combattront pour cette sainte cause. »

On assure que Garibaldi a gagné incognito un point du littoral aux environs de Viareggio, d'où un bateau à vapeur doit le transporter avec quelques centaines d'hommes sur la côte pontificale.

Enfin, on signale l'arrivée de Mazzini à Gènes.

Cette nouvelle mérite confirmation, mais elle n'a rien qui puisse nous surprendre. Mazzini ayant été amnistié, malgré son refus d'accepter cette amnistie, peut librement habiter Gènes ou toute autre ville d'Italie.

Le ministère, bien entendu, n'a rien toléré, rien encouragé ; mais sa récente alliance avec la gauche rend sa position bien difficile.

P.-S. — Une escadre italienne vient de quitter Gaète, avec mission de surveiller la côte pontificale.

Florence, 22 juillet, soir. — *Chambre des députés.* — MM. Pianciani et Curti interpellent le cabinet sur l'inspection qu'aurait faite un général français des troupes pontificales, à Rome, et sur les armements et les enrôlements supposés pour une invasion des Etats romains.

M. Pianciani signale le premier fait comme une violation flagrante de la convention de septembre et du principe de non-intervention. Il reconnaît que le ministère et le pays doivent respecter cette convention. Il désapprouve toute tentative d'invasion du territoire pontifical, et dit que c'est aux Romains de pourvoir à la revendication de leurs propres droits.

M. Rattazzi considère comme exagérés les bruits d'armements pour une invasion du territoire pontifical. Il dit que ce territoire appartient aux Romains. Il ne croit pas même nécessaire de démentir le bruit d'un assentiment du gouvernement à ces préparatifs ou d'une connivence indirecte de sa part avec les meneurs. Il déclare que ceux-là se font illusion qui croient que le gouvernement italien soit disposé à tolérer une violation quelconque

des engagements pris. Il répète que la question romaine doit être résolue à l'aide de moyens moraux.

Il annonce que des explications ont été demandées au gouvernement français sur l'inspection annoncée, laquelle serait contraire à l'esprit et à la lettre de la convention, qu'on fera respecter. Il dément qu'on se soit entendu en aucune façon avec le gouvernement français sur une convention supposée pour la restitution des déserteurs. Aucun représentant de la France n'a jamais déclaré que la légion étrangère devait être considérée comme une intervention française indirecte. Il croit que le gouvernement français, qui veut l'exécution de la convention, ne peut pas être le premier à la violer.

M. Laporta dit que les émigrés romains ont le droit d'entrer sur le territoire de leur pays et de conquérir la liberté qu'on leur refuse.

M. Rattazzi déclare qu'il fera toujours respecter le territoire soumis à un autre gouvernement.

L'interpellation n'a pas de suite.

Les journaux prussiens s'occupent beaucoup de l'agitation panslaviste ; la manière dont ils en parlent n'est pas de nature à contredire les bruits mis en circulation au sujet d'une alliance entre la Prusse et la Russie.

Pour les articles non signés : P. GODRT.

Nouvelles Diverses.

Le *Moniteur* publie la loi relative à la contrainte par corps.

FEUILLETON.

40

LES MAGICIENNES D'AUJOURD'HUI.

(Suite.)

Bohéma n'était nullement disposée à donner un second exemple de suicide par amour.

— Parce qu'on regrette les gens, répondit-elle au pince-nez, ce n'est pas une raison pour se mettre en cendres sur leur tombe... Veux-tu encore une aile de perdreau, Fanfreluche ?

— Ça me va... vive la chasse !

— À mort les perdreaux ! reprit Bohéma.

— Avec tout ça, ajouta-t-elle, il m'avait plantée là, Théobald... Mais c'est égal, je ne lui en veux pas... il avait quelquefois des générosités de nabab ; c'est lui qui m'a donné ce beau bracelet d'émeraudes et de diamants... Heureusement que les diamants vivent plus que les hommes... Mais il me semble qu'il se portait bien quand nous sommes partis il y a trois jours... Il est donc mort comme ça subitement ?

— On parle d'un accident de chasse, répondit le convive qui leur avait appris la mort de Théobald. Le colonel Dorvigny, avec lequel il était intimement lié, est parti dès le matin avec lui, pour une joyeuse

partie de chasse, qui s'est terminée fatalement. On a ramené ce pauvre Théobald dangereusement blessé... par sa faute, par son imprudence.

— Mais, reprit le pince-nez en réfléchissant, il faisait la cour à Mme Dorvigny... Le colonel ne doit pas être facile... Qui sait ? il y a peut-être eu quelque provocation ; l'accident de la chasse pourrait bien être un duel.

— Avec le mari de cette pimbêche qui me l'a enlevé ? s'écria Bohéma. Je ne sais pas comment les hommes peuvent aimer ces bégueules-là ! Ça ne fume pas, ça ne boit pas, ça ne joue pas au baccarat, ça ne tire pas les cartes... C'est d'une fadeur ! Eh bien, vous me croirez si vous voulez ; jamais un homme ne s'est battu en duel pour moi !... Je n'ai pas de chance.

— Comment, vous pensez que ce brave Théobald s'est battu en duel ? dit Cigarette, c'est fâcheux qu'il ait succombé. Si la chose s'était ébruitée, il aurait eu une vogue !

— On se le serait disputé ! s'écria Fanfreluche.

— Un duel, ajouta Bohéma, ça fait toujours bien : quand ça ne tue pas un homme, ça le pose.

— Ah ! vous trouvez, mes petits agneaux ? dit le beau Narcisse en réfléchissant. Du reste, ajouta-t-il en manière d'oraison funèbre, si je ne me trompe

pas dans mes suppositions, je ne suis point étonné que Théobald n'ait pas su se défendre... Il était très-vain, très-suffisant, il se vantait beaucoup, mais ça ne l'empêchait pas d'être d'une extrême maladresse à l'escrime et au tir... Il aurait dû me demander des leçons ; cela ne se refuse pas entre amis, et nous étions très-bons amis.

— Vous êtes donc bien habile ? demanda Bohéma, avec intérêt.

— Oh ! un petit talent d'agrément, dans le genre de Monsieur un Tell, abattant la pomme avec son illustre flèche : seulement, la flèche n'est plus bien portée ; je la remplace par une balle, et quand vous voudrez, ma chère enfant, imitez Monsieur Guillaume fils, et placez une pomme sur votre jolie tête...

— Merci bien ! dit Bohéma ; mais c'est égal, si ce n'est pas de la blague, je vous vénère et je bois à votre santé.

Elle leva son verre ; on se mit à trinquer, et pendant qu'on enterrait Théobald, on faisait mousser le champagne chez la fille de plâtre.

XXVII. — LES PATINEURS.

Tous les Parisiens avaient quitté leurs maisons de campagne, ou replié leurs tentes, si l'on préfère cette locution de Bédouin.

Le colonel était revenu à Paris, avec sa fille, son petit Benjamin et même son ingrate Coraly.

M. Dorvigny avait été profondément affecté d'avoir tué son adversaire. Il avait compris que, s'il était irréprochable devant les hommes, il ne l'était pas devant Dieu. Comme il avait besoin de la clémence divine, il se sentit plus porté à la clémence humaine : toute sa fureur s'était écroulée devant la mort de Théobald ; devenu calme, il fit appeler sa femme et l'écouta. Il résulta des aveux sincères de Coraly qu'elle était la femme la plus légère et la plus imprudente du monde, mais qu'elle n'était pas coupable, comme il l'avait supposé.

La Bonne Etoile s'en mêla, le colonel tendit la main à sa femme, et pardonna.

Mais pardonner n'est pas oublier : il se souvint toujours que ce cœur, qu'il croyait à lui, s'était donné à un autre. C'en était fait du bonheur intime ; la confiance était partie, et la confiance envolée du logis, c'est comme l'oiseau échappé de la cage, cela ne revient pas.

Après la mort de Théobald, le colonel était allé trouver M. de Valleran, et lui avait dit :

— J'ai tué dans un duel loyal le neveu de l'homme que j'aime et que je respecte le plus au monde ; si je parlais à d'autres, j'inventerais quel-

— Le Sénat, après délibération sur une pétition relative à l'enseignement obligatoire, à laquelle ont pris part M. Michel Chevalier, en faveur de la pétition, et MM. de Mentque et Rouland contre, a passé à l'ordre du jour.

— Le Corps-Législatif a adopté, lundi, par 237 voix contre 15, le budget ordinaire des dépenses et des recettes de l'exercice 1868. La discussion du budget extraordinaire a commencé mardi.

— L'Impératrice a quitté Paris dimanche matin, à onze heures, se rendant au Havre, où elle s'est embarquée pour l'Angleterre.

L'Empereur a accompagné l'Impératrice jusqu'au Havre; il était de retour à Paris dans la soirée.

— A la nouvelle de l'arrivée de l'Empereur et de l'Impératrice au Havre, beaucoup de maisons particulières et tous les navires amarés dans les bassins se sont pavés. Il y avait presque dix ans (5 août 1857) que l'Empereur et l'Impératrice n'avaient visité le Havre.

— Le yacht *Jérôme Napoléon* est arrivé samedi pendant la nuit sur rade où il est resté mouillé.

Le lendemain matin, à huit heures, le yacht impérial a fait un salut de quatre coups de canon.

A huit heures et demie le prince Napoléon est venu à terre dans sa pirogue baleinière.

— La visite de l'Impératrice à la reine d'Angleterre ne doit pas se prolonger au-delà de mercredi.

— La dépêche suivante a été expédiée de Portsmouth, le 22 juillet, au soir :

« L'Impératrice Eugénie, qui vient rendre visite à la reine Victoria, est arrivée cette après-midi au château d'Osborne (île de Wight). »

— Le roi de Bavière est arrivé dimanche soir à Paris, à huit heures et demie. Le roi doit prolonger son séjour à Paris jusqu'au retour de l'Angleterre de l'Impératrice Eugénie.

— Le sultan a quitté Londres mardi. En quittant l'Angleterre, il retourne dans ses États par Douvres, Calais, Aix-la-Chapelle, Coblenz, où il rencontrera vraisemblablement le roi de Prusse, puis par Vienne et Belgrade.

— M. Béhic, ancien ministre des travaux publics, est arrivé à Paris, venant de Marseille.

On croit généralement, dans le monde politique, que M. Béhic reviendra prochainement aux affaires.

— On nous parle d'une commission réunie au ministère de la guerre et ayant pour objet d'organiser un système postal et télégraphique pour les armées en campagne. On fait en ce moment les essais d'un système de fourgons

contenant les bureaux ambulants de la poste et du télégraphe de campagne.

— S. Exc. le ministre de l'instruction publique vient d'allouer sur les fonds de son département une somme importante pour aider la commission de l'Institut météorologique dans ses recherches scientifiques au moyen des ascensions du *Géant*.

— On lit dans la *Liberté* :

La commission qui a été nommée pour réviser les décisions des jurys sur les plaintes nombreuses que des exposants ont adressées va fonctionner incessamment. Elle aura beaucoup d'erreurs à réparer, s'il faut en juger par la quantité des réclamations qui sont parvenues jusqu'à la commission impériale. Nous avons, pour notre part, un nombre considérable de lettres et de notes fort curieuses sur la manière dont les jurys des récompenses ont rendu leurs décisions. Nous attendrons le moment favorable pour produire nos documents.

— La souscription pour l'érection de la statue de Voltaire, ouverte par le *Siècle*, sera close le 30 septembre. Cent cinquante mille souscripteurs ont déjà répondu à l'appel de la feuille libérale. Une commission vient d'être instituée, dans laquelle figurent les personnages les plus marquants dans les lettres, les sciences et les arts.

— Le 16 juillet, jour anniversaire de l'entrée des Prussiens à Francfort, toutes les dames de la ville ont pris spontanément le deuil.

Décidément les Prussiens ont de la peine à se faire aimer dans les pays annexés.

— L'*Evening Star* publie la note suivante :

Beaucoup de journaux de Londres ont annoncé que l'empereur Maximilien, avant d'être fait prisonnier, avait adressé à M. Louis Blanc des lettres et d'autres manuscrits d'une grande importance politique, afin d'assurer leur publication. Nous sommes autorisés à déclarer que cette étrange histoire est sans fondement aucun. M. Louis Blanc n'a reçu de papiers d'aucune sorte de l'ex-empereur ni de son entourage. Bien que l'histoire ne soit en circulation que depuis quelques jours, M. Louis Blanc a été immédiatement inondé de sollicitations d'éditeurs se proposant pour mission de donner au monde les documents imaginaires.

— L'*International* dit que l'archiduchesse douairière Sophie est atteinte de folie. Les premiers symptômes de la terrible maladie s'étaient manifestés à la première nouvelle de l'exécution de son fils Maximilien.

— L'amiral Tegetoff et sa suite sont partis samedi de Liverpool, par le bateau le *China*, en route pour le Mexique, via Washington. Ils sont envoyés par le gouvernement autrichien, pour réclamer le corps de Maximilien.

— Le général Taboada est arrivé à la Ha-

vane. Il avait commandé à Vera-Cruz jusqu'à la reddition de cette place aux juaristes, après que l'on eut connaissance de la mort de Maximilien. Il est du petit nombre de ceux qui ont sauvé leurs jours au Mexique. Il est décidé à passer en Europe le reste de ses jours.

— Un télégramme de Marseille avait annoncé un violent incendie dans la forêt des Maures. Les correspondances évaluent à plusieurs millions le montant des pertes occasionnées par ce sinistre, qui vient de consumer en partie la forêt des Maures, entre Hyères et Draguignan. Le vent étant tombé, les troupes de terre et de mer, et les paysans sont parvenus, sous la direction des autorités, à faire la part du feu.

— M. Buffin, secrétaire de la mairie de Beaujeu, vient de faire paraître à Paris, chez l'éditeur Bachelin-Deflorenne, un ouvrage très-utile à consulter : — c'est le dictionnaire des familles, qui, de 1803 à 1867, ont modifié leurs noms ; — les unes ont pris une particule nobiliaire, les autres ont complètement changé leur dénomination primitive. — On comprend que des changements de nom aient été accordés à ceux qui s'appelaient Cochon, Beljambe, Louvel, Catin, Zozo, Coquin, Pochard, Cheval, Lechien, Chicano, Cocu, Cornichon, Cantaloup, Gargotteux, Pipelet, Braillard, Papavoine, Bellegueule, Roquet, Guignon, Citron, Chameau, Fromage, Pâté, Pasquin, Mioche, Collette, Lamort. — J'en passe, et des meilleurs, comme dit Ruy Gomez, dans *Hernani*.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Par décret impérial, en date du 20 juillet, sont nommés :

Conseiller à la cour de cassation, M. le baron Alméras Latour, premier président de la cour impériale de Metz, en remplacement de M. Taillandier, décédé ;

Premier président de la cour impériale de Metz, M. Darnis, procureur général près la cour impériale d'Angers.

CORPS-LÉGISLATIF.

Extrait du compte-rendu analytique de la séance du 18 juillet 1867.

.....
M. Louvel. — Messieurs, dans l'exposé qui vous a été présenté par M. le ministre de l'agriculture, j'ai remarqué une lacune que je crois devoir signaler au gouvernement et à la Chambre.

M. le ministre a parlé de la première partie de la grande voie de grande communication fluviale qui, partant de Strasbourg, s'étend jusqu'à Paris et Nantes. Mais quant à la deuxième partie, il l'a laissée dans l'ombre et il a été muet sur les projets de l'administration.

D'une part, de Paris à Orléans, les canaux de Briare et du Loing sont insuffisants; et entre Orléans et Angers, la Loire se refuse à toute navigation pendant quatre mois de l'année.

Nantes et Saint-Nazaire ont pris depuis quelques années une importance commerciale considérable. Je serais heureux que le gouvernement nous dit ce qu'il compte faire pour le développement des voies de communication par eau, dans un pays essentiellement commercial. (Marques d'approbation).

M. de Franqueville, commissaire du gouvernement. — L'administration des travaux publics a déjà eu l'honneur d'exposer à la Chambre la situation des choses sur la partie de la Loire dont a parlé l'honorable M. Louvel. L'amélioration de cette voie navigable entre Nantes et Angers est l'objet d'études persévérantes depuis plusieurs années, je dirais presque depuis plusieurs siècles. Des tentatives diverses ont été faites, des expériences ont été souvent renouvelées, et, en dernier lieu, un projet de canal latéral à la Loire a été étudié.

Ce projet a été soumis à l'examen de l'administration, qui n'y a pas trouvé les éléments d'une solution complète de la question. De nouvelles études ont été prescrites, et lorsqu'une solution satisfaisante aura été obtenue, la Chambre en sera saisie.

Quant aux canaux d'Orléans, du Loing et de Briare dont a parlé l'honorable M. Louvel, je dois dire que ces canaux, construits depuis deux siècles, ne peuvent suffire aux exigences actuelles de la navigation. Plusieurs écluses ont des dimensions insuffisantes; les ponts sont trop bas et gênent la circulation des bâtiments chargés de marchandises encombrantes.

Ces inconvénients ont été supportés patiemment tant que ces canaux ont été entre les mains des compagnies concessionnaires; mais depuis que l'Etat les a acquis, les exigences sont devenues beaucoup plus grandes. Au reste, nous avons préparé les projets d'amélioration, et lorsque les allocations nécessaires auront été accordées à l'administration, elle sera heureuse de réaliser les perfectionnements dont elle apprécie toute l'utilité. (Très-bien! très-bien! — Aux voix! aux voix!).

C'est dans la première huitaine du mois d'août prochain, que les 40.000 conseils municipaux de l'Empire vont tenir, en conformité de la loi, leur 3^e session de 1867. La 1^{re} et dernière de l'année ouvrira dans les premiers jours de novembre. Aussi, dans quelques jours, 4 à 500.000 citoyens élus vont être réunis pour délibérer sur les affaires de chaque commune.

L'administration supérieure a prescrit aux Compagnies de chemins de fer d'établir des

que fable, mais je vous dis à vous que Theobald a voulu me déshonorer.

Il raconta fidèlement ce qui s'était passé, et dit en finissant :

— Qu'auriez-vous fait à ma place ?

— J'aurais fait comme vous, répondit M. de Valleran.

C'était une absolution sans doute, mais malgré le peu de sympathie que l'oncle avait pour le neveu (excepté dans les derniers temps), il cessa de voir le colonel. Un cadavre entre deux familles est une barrière qui sépare, et qu'on ne franchit pas aisément.

Cependant Stella et Yolande étaient trop unies, trop sœurs par l'affection du cœur et par la beauté de l'âme, pour qu'il y eût une chose au monde qui parvint à les séparer. Elles ne purent renoncer l'une à l'autre, et restèrent entre les deux familles comme deux charmants traits d'union. Ce pauvre Theobald, assez insignifiant de son vivant, ne devant pas laisser des regrets éternels après sa mort, Stella espéra; elle compta sur sa persévérance et son zèle pour réconcilier son père avec M. de Valleran, et pour réchauffer plus tard ces cœurs qui s'aimaient et ne se refroidissaient que faiblement.

Stella devenait elle-même sombre et soucieuse :

d'abord, elle avait l'habitude de s'attrister de toutes les douleurs du logis, et le chagrin de son père faisait ombre sur elle.

Puis, là-bas, près du lac d'Enghien, sous les grands arbres, il y avait une maison blanche, servant de mausolée à un mort vivant... Et tous les jours, à toutes les heures, le cœur de Stella s'en allait à Enghien, sans prendre un billet à l'embarcadere du chemin de fer. Ce cœur si fier et si indépendant s'était laissé envahir par le souvenir de Macabre. Ce mort superbe était comme ces fantômes qui vont toujours grandissant : il prenait dans l'esprit de Stella des proportions gigantesques.

Dans les derniers temps du séjour à la campagne, les apparitions de Macabre avaient été de plus en plus fréquentes. Quand le colonel se promenait avec sa fille, dans un endroit isolé, et où un fantôme pouvait se permettre de paraître, Macabre se trouvait toujours là. Il causait de plus en plus, de mieux en mieux; les flammes qui brillaient dans ses yeux comme des feux follets, devenaient de plus en plus lumineuses, quand il regardait Stella. Chaque jour, elle lui enlevait un désenchantement, elle lui rendait une croyance, et elle disait à son père, dès que Macabre avait disparu :

— Ne trouvez-vous pas que la résurrection s'a-

vance? Si nous étions au mois de mai, j'aurais le temps de l'achever.

Mais on était alors aux derniers jours d'octobre; les buveurs d'eau étaient partis depuis le commencement du mois : le séjour d'Enghien devenait peu salubre; car l'air humide du lac a l'habitude de donner en octobre les bronchites que les eaux guérissent en juin.

Le colonel déclara qu'il fallait partir; le départ fut décidé du jour au lendemain, sans avoir pu prévenir Macabre, et, pour s'éloigner de lui, on choisit précisément le jour des Morts, que l'on aurait dû lui consacrer.

Pendant que Stella regrettait un mort, Coraly commençait déjà à en oublier un autre. Après avoir pleuré Theobald en secret, avec d'autant plus d'amertume qu'il était mort pour elle, elle cherchait à secouer ses lugubres pensées.

Ce front charmant ne pouvait pas s'assombrir longtemps : c'était un joli coffret d'ivoire, un objet de luxe, fait uniquement pour renfermer des dentelles, des bijoux, des vanités mondaines, et non des armes en-anglantées et des choses funèbres.

Tout le monde sait que l'année a 365 jours; mais combien de jours dure le souvenir dans une tête légère? C'est un calcul qu'il est impossible de faire.

Certainement l'image de Theobald n'était pas effacée dans le cœur de Coraly; mais elle devenait plus vague et révélait des pensées d'une tristesse plus douce. Puis l'hiver revenait, il fallait s'occuper des toilettes de la saison, et l'on avait nécessairement moins de temps pour songer aux trepassés.

Le mois de janvier arriva.

Il faisait depuis quelques jours un froid de 10 degrés au-dessous de zéro; la nature frileuse, prenant son costume d'hiver, avait mis sa robe de neige et de glace; car, à l'inverse des femmes, c'est en janvier que la nature met ses robes blanches.

Coraly, au contraire, mit une robe de velours noir, passa ses mains mignones dans un manchon de martre du Canada, et monta en voiture, avec son mari et sa belle-fille. Elle allait faire une visite au lac du bois de Boulogne, qui était glacé, couvert de traîneaux, de patineurs, et tout-à-fait à la mode.

En descendant de voiture, elle s'élança dans un traîneau. Les plus brillants sportsmen de la glace se disputèrent l'honneur de pousser ce bienheureux traîneau; mais le colonel, qui avait les raisons les plus plausibles pour être défiant, ne donna cette permission qu'à M. Despinois qui, depuis plus de deux mois, était revenu de sa dernière maison de campagne.

marchepieds pourvus d'une main-courante sur toute la longueur des trains, afin de fournir aux conducteurs et aux voyageurs le moyen d'échapper à l'attaque d'un malfaiteur ou à l'incendie d'un wagon.

Cette mesure va recevoir son application sur tous les réseaux. Elle est déjà appliquée sur les chemins de fer du Nord.

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans a décidé que les institutrices qui visiteront l'Exposition universelle pourront voyager dans les mêmes conditions que les instituteurs, c'est-à-dire avec une réduction de 50 p. 100 sur les frais de transport.

PROPRIÉTÉS MÉDICALES DE L'ORTIE DE CHINE. (*Urtica dioica*.)

Toutes les œuvres du Créateur ont leur raison d'être dans le grand livre de la nature ; il n'y a que l'ignorance et les préjugés qui puissent dédaigner certaines productions. L'ortie même, avec ses armes si redoutées, ne laisse pas que de nous offrir ses nombreux avantages. Outre ses propriétés alimentaires pour les bestiaux et les volailles, elle a son utilité pour l'homme au point de vue médical et hygiénique.

1° On peut l'employer comme révulsif pour produire une irritation sur un point quelconque du corps.

2° On la préconise contre les rhumatismes et les paralysies.

3° Prise à la dose de 30 grains ou même 20 par jour, elle dissipe un embonpoint excessif.

4° On assure que cette graine, prise en poudre à la dose de 30 ou 40 grains matin et soir, guérit souvent le goître sans nuire à l'estomac ni à la santé, comme la plupart des autres remèdes qu'on met en usage contre cette maladie.

5° Elle est un bon digestif, mêlée en poudre fine aux aliments. On pourrait la prendre aussi en sirop et en élixir, et dans ces deux modes, ses vertus demeurent digestives et apéritives.
(*Gazette des Campagnes.*)

Moyen de déboucher un flacon. — Il n'est personne qui n'ait éprouvé des difficultés à déboucher un flacon de liqueur dont le bouchon paraissait fixé d'une manière inébranlable ; il suffit de passer un ruban de laine autour du goulot, et de tirer à deux en frictionnant ce goulot, qui s'échauffe, se dilate et laisse sortir le bouchon. On obtient le même résultat en le plongeant dans l'eau chaude pendant quelques instants. L'application d'une main chaude pendant un moment suffit quelquefois ; mais, dans tous les cas, il ne faut pas employer la force.

L'absinthe. — Il faudrait semer dans les jardins des fermes cette plante aromatique, dont les branches, cueillies au mois d'août,

sont excellentes pour imprégner de leur parfum âcre et pénétrant les greniers à blé. Un fermier de la Moselle raconte qu'ayant du blé infesté par le charançon, il plaça quelques rameaux dans le tas. Au bout de six heures, toute l'engeance dévorante décampait et grimpa le long des murs « qui en étaient noircis comme par une fumée épaisse. »

Ciment pour raccommoder les porcelaines.

— On vient de découvrir une substance animale qui fournit une colle extrêmement forte pour la soudure de la porcelaine, du cristal, des faïences précieuses, etc. Elle provient des gros escargots. Ceux surtout qu'on trouve dans les vignes et qu'on sert sur les tables ont à l'extrémité de leur corps une petite vessie blanchâtre remplie d'une substance d'un aspect gras et gélatineux.

Si, après avoir extrait celle-ci, on l'applique entre deux fragments de porcelaine ou deux corps quelconques, qu'on juxtapose en les mettant étroitement en contact par toutes les parties, ils acquièrent une telle adhérence que si l'on cherche à les séparer en donnant un coup, une secousse, ils se rompent le plus souvent à un autre point qu'à celui de la soudure. Il faut donner à la colle le temps de sécher parfaitement pour qu'elle acquière tout le degré de ténacité et de force dont elle est susceptible.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

On lit dans le Bulletin du *Moniteur* :

Le gouvernement a reçu de M. Dano, par voie de la Nouvelle-Orléans, un télégramme en date du 9 juillet. Notre ministre ne pensait pas quitter Mexico avant une semaine. Ce télégramme ne donne aucun détail sur ce qui s'est passé au Mexique depuis l'occupation de Mexico et de la Vera-Cruz par les troupes juaristes.

On mande de la Nouvelle-Orléans :

Les enrôlements continuent sans désemparer pour le corps des *vengeurs de Maximilien*, qui s'organise à la Nouvelle-Orléans et au Texas.

Marquez, Quiroga, Vidaurri, O'Haran et plusieurs autres chefs impérialistes se sont échappés le soir de la reddition de Mexico et ont gagné les montagnes. A la date des dernières nouvelles, ils réunissaient des forces et préparaient un pronunciamiento en faveur d'Ortega, Lozada, Montenegro et Olfara, avec 12.000 hommes, avaient proclamé dans le Nord une république séparée et indépendante.

Juarez était attendu à Mexico pour le 30 juin. On faisait de grands préparatifs pour lui ménager une réception officielle.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

de doubler ses pieux scrupules, afin de gagner du temps. Mais enfin Mars devait amener à la fois la fin de son deuil et le commencement de son bonheur ; car c'était l'époque arrêtée définitivement pour son mariage avec Faustin, et, cette fois, Mme Melusine ne voyait poindre à l'horizon aucun obstacle et aucun retard plausible.

En attendant, Faustin avait prié son amie la Science de venir le consoler. Il approfondissait de plus en plus la zoologie, et l'étudiait sous toutes les formes, depuis la lecture solitaire jusqu'au cours public, depuis les mœurs et les habitudes de l'animal vivant, jusqu'à la dissection et l'anatomie. Il s'était lié avec les savants les plus expérimentés, et son idée fixe était de conquérir plus tard le titre de professeur.

Ce jour-là, il avait pris un peu de vacances, et la fantaisie lui était venue de se mêler aux patineurs. Il venait d'apercevoir Yolande ; mais, hélas ! il avait dû se contenter d'aller la saluer. M. de Valleran n'étant pas là, les convenances ne lui permettaient pas de rester près d'elle : le lac était donc sa seule ressource, non pour s'y noyer, mais pour y glisser. Il avait déjà précédemment fait quelques essais, il était svelte, adroit, et il pouvait se hasarder sans trop de présomption.

PUBLICATION SUR L'EXPOSITION UNIVERSELLE.

L'OUVRIER A L'EXPOSITION DE 1867,

PAR

M. HENRI DE RIANCEY,

Rédacteur en chef de l'*Union*.

Cet ouvrage est plus qu'un compte-rendu, c'est un livre populaire et social.

Dans cette vaste exhibition des richesses universelles, l'auteur analyse et groupe tout ce qui intéresse l'ouvrier.

L'idée mère de cette profonde et très-remarquable étude, c'est une pensée de régénération morale par le peuple.

Un ardent amour des ouvriers signale chacune de ces pages.

Il est bien d'admirer les merveilles de l'industrie, les chefs-d'œuvre qu'a façonnés la main de l'artisan ; mais les progrès matériels les plus saisissants, que sont-ils sans l'idée morale, sans l'idée religieuse ?

Donc, ne nous lassons pas d'admirer ces ingénieuses créations, celles surtout où l'ouvrier a sa part d'invention, mais aussi prenons garde que nos petites créations ne nous fassent oublier le grand Créateur.

Il y a un monde supérieur au monde physique : c'est le monde de la pensée et de la conscience.

Or, il faut que les progrès du monde moral marchent avec la même rapidité que les progrès du monde matériel ; sinon nous marchons à la décadence.

C'est une idée philosophique et sociale que l'éminent auteur développe avec un talent admirable et une parfaite rectitude de jugement.

C'était un sujet de choix pour M. de Riancey, et il y a mis tout ce qu'il a trouvé dans son cœur de sympathie pour l'ouvrier.

Il est bon d'ajouter que l'ouvrage présente un vif intérêt aux visiteurs dans leurs promenades au Champ-de-Mars.

Comme c'est une œuvre de propagande ouvrière, le prix en a été fixé aux dernières limites du possible.

Il y aura 6 livraisons ; 2 sont en vente. On souscrit pour l'ouvrage entier. Prix des 6 livraisons : 1 fr. 50, qu'on est prié d'envoyer à M. BLÉRIOT, éditeur, 55, quai des Grands-Augustins, à Paris.

Il serait difficile de rien trouver de plus remarquable sous le rapport artistique, et, en même temps, de plus varié et de plus intéressant, que le numéro de l'*Univers illustré* de cette semaine. Parmi les dessins, dus au crayon d'artistes justement renommés, il nous suffit de citer : le Séjour du Prince Impérial à Bagnères-de-Luchon ; les Obsèques de Ponsard, à Passy, et l'Arrivée du cortège funèbre dans la ville natale de l'illustre poète ; tous

En mettant ses patins, il se trouva, par hasard, à côté d'un jeune homme qu'il rencontrait souvent aux cours du Jardin-des-Plantes.

Ils commencèrent une conversation de circonstance, sur les animaux du Nord, qui se plaisent au milieu des glaces et des neiges, et ils la continuèrent tout en glissant sur le lac, et en manœuvrant, autant que possible, à côté l'un de l'autre.

— J'ai toujours désiré, dit Faustin en s'élançant, faire la connaissance du chien boréal, que les Eskimaux et les Kamtchadales attellent à leurs traîneaux.

Il s'aperçut qu'il parlait seul ; il attendit que son compagnon, dont la glissade avait été moins prolongée que la sienne, fût revenu près de lui, et il reprit la conversation.

— Le chien boréal, continua-t-il, ne vous fait-il pas l'effet d'être le courrier de la glace, comme le chameau est le commissionnaire du désert, et le pigeon messager le facteur de l'air ?

— Gare ! cria un patineur en poussant un traîneau lancé à toute volée.

Faustin fut renversé brusquement ; mais, comme il ne se trouvait pas sur la ligne directe du traîneau, il tomba de côté, sans accident fâcheux, se releva et se remit à glisser de concert avec son interlocuteur.

— Ne trouvez-vous pas, lui dit celui-ci, qu'un

renne, attelé à ce traîneau, serait plus gracieux que ce monsieur en redingote noire, qui s'amuse à le pousser ?

— D'autant plus, répondit Faustin, que ce monsieur n'est pas capable de...
Une seconde secousse lui fit perdre l'équilibre. Il tourna sur lui-même et reprit son aplomb, tandis que son camarade était poussé rudement par un autre patineur.

— Gare ! faites attention ! leur criait-on de tous côtés.
Les deux causeurs, repoussés, coudoyés, exécutèrent une infinité de pirouettes involontaires, et comme cette conversation avec interruption de traîneaux, de patineurs, de pirouettes, de carambolages et de chutes, était peu agréable, ils gagnèrent le bord du lac et ôtèrent leurs patins.

Faustin passa son bras sous celui de son compagnon et reprit sa phrase :
— D'autant plus que ce monsieur n'est pas capable de faire trente lieues par jour, comme un renne. A ce propos, on m'a cité...

Leurs voix se perdirent dans l'éloignement, et ils disparurent au détour d'une allée.
Annaïs SÉGALAS.
(La suite au prochain numéro.)

ETAT-CIVIL du 1^{er} au 30 juin 1867.

NAISSANCES. — 1^{er}, Prosper-Emile Chalot, rue du Portail-Louis ; — 5, Alphonse-Joseph Lambert, levée du Chardonnet ; — 7, Marguerite Harault, route de Varrains ; — 10, Marie Charruau, rue du Pressoir-Saint-Antoine ; — 12, Georges-Etienne-Jean Oui, place de la Bilange ; — 13, Joseph Sagé, rue de l'Hôtel-Dieu ; — 15, Armand-Pierre Char-ton, hameau de Beaulieu ; — 16, Gustave-Eugène-Emile Joyeux, à l'École de cavalerie ; — Eugénie-Rachel Welsch, rue Saint-Lazare ; — 18, Louise-Hélène Chesneau, rue de la Montée-du-Fort ; — Charles Boisineau, rue des Bouchers ; — Jules-Elion Charles-Antoine de Raity de Villeneuve de Vittré, rue Beaurepaire ; — 19, Pauline Blain, rue du Canon ; — Firmin Deruet, rue de Fenet ; — Charles-Paul-Antoine Raguideau, rue de Bordeaux ; — 23, Jean-Joseph Chassé, rue Royale ; — 24, Joséphine Bourget, rue de l'Hôtel-Dieu ; — 25, Charles Pasquier, au Petit-Puy ; — Augustine Courrier, rue de la Visitation ; — 26, Marie-Joséphine-Clémence Choyer,

En apercevant M. et Mme Dorvigny, il était venu saluer à la fois une beauté sans pareille et l'espérance d'un bon dîner. La mission que lui confia le colonel le ravit de joie, et il attacha ses patins, non sans quelque crainte de faire une chute fâcheuse ; il eût préféré à cette glace dangereuse une glace à la vanille. Mais il se rassura bientôt ; il était loin d'être inexpérimenté, et il s'était essayé quelquefois à ce genre d'exercice, pour se donner de l'appétit.

Le colonel resta spectateur, et se contenta de se promener sur la glace, avec Stella. Mais tout-à-coup son front se rembrunit ; il venait d'apercevoir, à quelque distance, un doux visage qui lui rappelait un fatal souvenir ; c'était Yolande, d'autant plus gracieuse et plus charmante, qu'elle avait pour reppsouir Mme Melusine Dumont, qui lui servait de doëgne.

La jeune fille, loin de se mêler aux lionnes des traîneaux, se promenait paisiblement sur le lac, sans chercher à se mettre en évidence. Elle était encore en deuil de son frère ; mais ce deuil s'éclaircissait, et se mélangeait de teintes grises et blanches.

Theobald était mort en septembre, Yolande devait porter le deuil pendant six mois. La date bien-heureuse du 9 janvier, fixée pour son mariage, avait encore été reculée ; car Mme Melusine avait eu l'art

place des Récollets; — 29, Paul-Gatien-Pierre-Ferdinand Mayet, rue du Champ-de-Foire; — Séraphin Rigaud, rue de la Tonnelle.

MARIAGES. — 1^{er}, Paul Ernest Archelais, plâtrier, et Ernestine Petit, lingère, de Saumur; — 3, Henri Landry, maréchal-ferrant, et Cécilienne Rabin, journalière, tous deux de Saumur; — 4, Jean-Alexandre Demay, militaire retraité, et Marie Renaire, couturière, tous deux de Saumur; — 15, Pierre Jules Rocheron, sous-officier retraité, et Silvie Rebevolle, sans profession, tous deux de Saumur; — 17, Frédéric Roullier, veuf de Louise Berthe, tailleur de pierres, et Louise-Rosalie-Léonide Fougeron, sans profession, de Saumur; — 17, Jules-Adolphe Charbonnier, domestique, et Marie Malescot, domestique, tous deux de Saumur; — 19, René-Julien Fèvre, veuf de Joséphine Bruneau, journalier, et Anne-Louise Benesche, domestique, tous

deux de Saumur; — 24, Pierre Quenette, veuf de Jeanne Guéren, employé, et Jeanne Israël, domestique, tous deux de Saumur; — Joseph Auger, employé, et Joséphine Pierre, domestique, tous deux de Saumur; — 25, Jacques-René Chevillon, cultivateur, de Saint-Florent, et Julienne Besnard, sans profession, de Saumur; — Louis-Marie-Joseph Chevillon, cultivateur, de Saint-Florent, et Antoinette Constantin, sans profession, de Saumur; — Charles Guiocheau, jardinier, de Saint-Lambert-des-Lèves, et Joséphine-Jeanne Jamain, cuisinière, de Saumur; — 26, Simon Lacan, cultivateur, et Louise-Marie Georgin, marchande, tous deux de Saumur; — 29, Joseph Henri-Mathurin Barreau, bijoutier, et Françoise Gallet, cuisinière, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 3, Françoise, dite Fanchette Vallet, institutrice, 71 ans, rue du Portail-Louis; — 4, Jeanne Belluet, sans profession,

85 ans, veuve François Desveaux, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — 5, Basley, mort-né, place de la Bilange; — 6, Jean Legay, journalier, 37 ans, à l'Hospice; — Lasnier, mort-né, rue de la Reine-Sicile; — 7, Eugénie Houdemon, 3 mois, rue de l'Echelle; — 8, Pierre Chevet, aubergiste, 40 ans, rue de la Fidélité; — Jean Moreau, maçon, 48 ans, à l'Hospice; — 9, François Richard, journalier, 73 ans, à l'Hospice; — 11, René Joseph Lehou, cordonnier, 53 ans, rue de Rouen; — 12, Aimée Fournier, sans profession, 56 ans, épouse Julien Blaisonneau, rue de l'Ermitage; — 13, Albert-Alexandre Clémenceau, 30 mois, Petite-Rue-Saint-Nicolas; — 14, Anne Lépoudré, sans profession, 51 ans, veuve Jean Lelièvre, rue des Pâiens; — Madeleine Conlon, journalière, 77 ans, à l'Hospice; — 16, René Pasquier, cultivateur, 27 ans, rue de l'Abattoir; — 17, Dugrip, mort-né, place de la Bilange; — Marguerite

Touzeau, sans profession, 52 ans, veuve Mathurin Beaumont, rue de l'Hôtel-Dieu; — Gendron, mort-né, à l'Hospice; — 17, Grolleau, mort-né, rue du Petit-Pré; — 19, René Rocher, propriétaire, 66 ans, rue du Roi-René; — Chevallier, mort-né, rue de Fenet; — 20, Marie-Eugénie Oriot, 3 ans et demi, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — Jean-Adolphe Yocht, journalier, 52 ans, à l'Hospice; — 21, Antoine Richard, propriétaire, 73 ans, rue de Bordeaux; — 23, Edouard Simon, soldat, 24 ans, à l'Hôpital militaire; — 24, Jean Joseph Chassé, 2 jours, rue Royale; — Marie Phelipon, rentière, 67 ans, rue de la Visitation; — 25, Firmin Deruet, 8 jours, rue de Fenet; — Arsène Lair, 4 ans, rue Notre-Dame; — 50, Marie-Fortunée Letesier-Douaillon, 74 ans, propriétaire, veuve Michel Dupont.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

**A VENDRE
UNE PROPRIÉTÉ**
Située à Saint-Florent,

Composée de maison d'habitation, vaste cour, grands jardins, hangars, et trois caves dans le rocher; le tout parfaitement approprié au commerce des vins.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

LA FERME DES PATURES

Située près le château de la Motte, commune de Saint-Lambert-des-Lèves, contenant 25 hectares 74 ares. S'adresser à M. le baron de LAMOTTE-BANACÉ, au château de la Motte, ou à M^e LEROUX, notaire. (569)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Le dimanche 14 juillet 1867, à midi, En la Mairie de Vivy,

94 PIEDS DE PEUPLIERS

Agés de 30 à 35 ans,

Formant l'avenue de la terre de la Brardaye, sur la route de Longué à Saumur.

On paiera 5 0/0 en sus des enchères.

S'adresser, pour les conditions, à M^e LEROUX, notaire, et, pour visiter les arbres, à la Brardaye. (558)

A VENDRE

JOLIE PROPRIÉTÉ

A 10 kilomètres de Saumur,

Jardin fruitier et d'agrément, en plein rapport; revenu assuré: 5 0/0, pouvant s'élever à 15 0/0 dans trois ans.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e TOUCHALEAUME, notaire. (229)

TROIS MAISONS

A VENDRE

Rue de Bordeaux.

S'adresser à M. VINSONNEAU. (582)

Etude de M^e LEROUX, notaire.

A LOUER
PRÉSENTMENT

UNE TRÈS-JOLIE MAISON

Située à Saumur, rue du Pavillon, Avec Jardin et Hangar,

Occupée par M. Brück, chef de musique à l'École impériale de cavalerie.

S'adresser, pour la visiter, à M. BRUCK. (596)

A CÉDER
DE SUITE,
UNE MAISON DE MERCERIE,
Tapiserie, Modes, Ganterie, etc.,
A SAUMUR.
S'adresser au bureau du journal.

RÉCOLTES 1865 et 1866.
VINS DE PROPRIÉTAIRES
Canton de Bourgueil,

A VENDRE
EN GROS OU EN DÉTAIL,
Par barriques,
S'adresser Grand'Rue, n° 43, à Saumur, ou au bureau du journal. (319)

A VENDRE
Ensemble ou séparément,
DEUX PETITS CHEVAUX
DE TARBES.
S'adresser à M. FOURNÉE, rue Beaurepaire. (408)

CHIENNE DE CHASSE
A VENDRE
Ayant de la race et bonne pour la perdrix.
S'adresser à CHALES, garde au château des Ricardières, près Gizeux (Indre-et-Loire). (401)

A LOUER
Pour entrer en jouissance de suite,
UNE BELLE MAISON
Avec VASTE JARDIN, bien affruié,
Située à St-Lambert-des-Lèves.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
Pour la St-Jean prochaine,
UNE MAISON
Située rue de la Grise, et présentement occupée par M. de la Martinière.
S'adresser à M^{me} DE LA MARTINIÈRE, rue Pavée, ou à M^e LEROUX, notaire. (295)

SANTÉ EAU DE CYTHÈRE JEUNESSE

Elle vivifie le cuir chevelu, et, en moins de dix jours, ramène les cheveux à leur couleur naturelle, sans les teindre et sans tacher la peau; d'un emploi facile, d'une innocuité parfaite. Chacun peut chez soi et en secret réparer du temps irréparable outrage.

10 fr. le Flacon.

L. HENRY et C^{ie}, 151, rue Montmartre, PARIS.

Vient de paraître :

DE LA LOI SUR LA CHASSE
ÉTUDE
Par le chevalier de GLOUVET.
Prix : 1 franc.
A Saumur, chez tous les libraires.

A LOUER
POUR CAUSE DE DÉPART,
UNE MAISON
Située rue Bodin, n° 24,
S'adresser à M^e POULET, avoué.

ON DEMANDE un Garde particulier, marié, connaissant bien l'exploitation des bois.
S'adresser au bureau du journal.

SOUFRE SUBLIMÉ PUR.
Dépôt chez A. PIE fils, droguiste.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. BADIN, serrurier-mécanicien, a transféré son domicile carrefour Dacier, n° 14.

Une maison de Rouennerie et de Nouveautés DEMANDE un apprenti.
S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans, demande une place dans un bureau ou un magasin.
S'adresser au bureau du journal.

FABRIQUE D'ENCRE
de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.
Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

RIELLANT,
DENTISTE,
A l'honneur de prévenir les personnes qui pourraient avoir besoin de son ministère, qu'il cautérise les dents douloureuses par le nouvel appareil électrique dental américain, dont l'action est instantanée et à l'aide duquel on obtient la conservation des dents cariées au dernier degré. Cela paraît peu probable pour les personnes qui n'ont point encore vu ce genre d'opération par l'électricité, et cependant c'est l'exacte vérité. (333)

NOUVELLE SOUSCRIPTION
Chez PAUL GODET, imprimeur-libraire à Saumur.

DE LA
DICTIONNAIRE
CONVERSATION
ET DE LA LECTURE

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS,
PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRE,
Sous la direction de M. W. DUCKETT.

SECONDE ÉDITION

Seize volumes, grand in-8°, format dit Panthéon littéraire, de 800 pages chacun, à deux colonnes.

Renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'Ouvrage complet : 200 francs au lieu de 400 francs, prix de la 1^{re} édition.

Un exemplaire est déposé au bureau du journal pour les personnes qui désireraient examiner cet important ouvrage.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 23 JUILLET.			BOURSE DU 24 JUILLET.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	68 85	»	»	68 75	»	»
4 1/2 pour cent 1852.	99 50	»	»	99 50	»	25 »
Obligations du Trésor.	470 »	1 25	»	470 »	»	»
Banque de France.	3360 »	»	»	3360 »	»	10 »
Crédit Foncier (estamp.).	1392 50	»	7 50	1365 »	»	27 50
Crédit Foncier colonial.	560 »	»	»	560 »	»	»
Crédit Agricole.	622 50	»	2 50	610 »	»	7 50
Crédit industriel.	635 »	»	»	633 75	»	1 25
Crédit Mobilier.	337 50	»	11 25	321 25	»	16 25
Comptoir d'esc. de Paris.	752 50	»	2 50	733 75	»	18 75
Orléans (estampillé).	875 »	»	5 »	880 »	5 »	»
Orléans, nouveau.	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes).	1150 »	»	5 »	1150 »	»	»
Est.	536 25	»	3 75	535 »	»	1 25
Paris-Lyon-Méditerranée.	882 50	»	»	875 »	»	7 50
Lyon nouveau.	»	»	»	»	»	»
Midi.	553 75	1 25	»	549 75	»	5 »
Ouest.	565 »	»	»	560 »	»	5 »
C ^{ie} Parisienne du Gaz.	1540 »	»	17 50	1545 »	5 »	»
Canal de Suez.	300 »	10 »	»	306 25	6 25	»
Transatlantiques.	360 »	»	2 50	352 50	»	7 50
Emprunt Italien 5 0/0.	49 35	»	10 »	49 25	»	10 »
Autrichiens.	455 »	»	3 75	457 50	2 50	»
Sud-Autrich.-Lombards.	378 75	2 50	»	375 »	»	3 75
Victor-Emmanuel.	71 »	3 »	»	69 »	»	2 »
Romains.	74 »	»	»	73 »	»	1 »
Crédit Mobilier Espagnol.	225 »	»	3 75	220 »	»	5 »
Saragosse.	96 »	»	4 »	92 »	»	4 »
Séville-Xérès-Séville.	30 »	5 »	»	26 »	»	4 »
Nord-Espagne.	90 »	»	»	90 »	»	»
Compagnie immobilière.	165 »	»	7 50	162 50	»	2 50

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	315 »	»	»	314 75	»	»
Orléans.	311 »	»	»	310 75	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	318 »	»	»	318 75	»	»
Ouest.	309 25	»	»	310 50	»	»
Midi.	309 50	»	»	310 »	»	»
Est.	312 25	»	»	312 50	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.